

## **FICHE DE DONNEES DE SECURITE** Directive 91/155/CEE

---

### **CURTOPAN 2038**

---

#### **1. IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA COMPAGNIE**

<b>Désignation Commerciale</b>	<b>CURTOPAN 2038</b>
<b>Fournisseur</b>	CHABBERT CHIMIE SARL Le Causse – Espace Initiative 81290 LABRUGUIERE (France)
	Tél. 33 (0)5 63 74.26.77 Fax. 33 (0)5 63 74.26.78

#### **2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**

Mélange de sulfonate et d'alcool gras éthoxylés  
Ethanol : 0.5 – 1.5 %.

#### **3. IDENTIFICATION DES DANGERS**

Principaux dangers	Xn - Nocif. Xi – Irritant.
Peau :	En cas de contact prolongé et/ou répété, peut provoquer une sévère irritation de la peau.
Yeux :	Peut être sévèrement irritant pour les yeux
Ingestion :	Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.
Effets physiques/chimiques :	Très glissant en présence d'humidité.

#### **4. MESURES DE PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau :	Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
------------------------	---

Contact avec les yeux :	Laver immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau claire pendant au moins 15 minutes, les paupières écartées. S'il y a la moindre irritation, consulter un ophtalmologue.
En cas d'ingestion :	- Ne pas faire vomir la victime. - Si la victime est inconsciente, ne rien donner par la bouche. Contrôler la respiration et le pouls. Si la respiration et le pouls sont présents, placer la victime en position de récupération, et la faire examiner par un médecin. - Si la victime est consciente, lui rincer la bouche à l'eau. - Attention produit moussant.
En cas d'inhalation :	En cas d'inhalation, mettre le patient à l'air libre et, si nécessaire, dégager les voies respiratoires. En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable. Et demander l'aide d'un personnel médical.

---

## 5. MESURE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens recommandés :	Poudre sèche mousse, neige carbonique, sable ou eau pulvérisée.  - En cas d'incendie, risque de dégagement de fumées contenant du monoxyde, dioxyde de carbone et du dioxyde de soufre. - Eviter l'utilisation de grandes quantités d'eau. - En cas d'incendie, refroidir les cuves de stockage à l'eau pulvérisée. - En cas d'incendie, porter bottes et gants appropriés, et un appareil respiratoire autonome.
----------------------	--

---

## 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Protection individuelle :	Porter des lunettes, des gants et un vêtement de sécurité imperméable pendant le nettoyage.
Protection de l'environnement :	Ne mélanger à aucun autre déchet. Ne pas rejeter dans les égouts. Mettre en fûts plastique pour élimination.
Nettoyage :	Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.
Autres :	Contenir et récupérer les déversements. L'impossibilité de maîtriser tout déversement doit être impérativement signalé aux autorités locales. Peut rendre le sol glissant. Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur. Demander conseils auprès des autorités locales.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation :	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Répandu sur le sol, ce produit expose à des risques de glissades. Tenir éloigner de toute flamme. Utiliser dans les zones bien ventilées.
Stockage :	Stocker entre 5 et 40 °C Conserver dans un endroit sec. Ne pas entreposer à proximité d'agents fortement oxydants qui pourraient aggraver tout début d'incendie.
Matériaux de stockage :	Emballage plastique ou inox hermétiquement fermé.

---

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.	Les procédures de travail doivent être établies pour minimiser l'exposition de l'opérateur à ce produit. Lorsque cela n'est pas possible, les équipements personnels de protection suivants seront fournis.
Protection de la peau :	Vêtement léger de protection. Tablier résistant aux produits chimiques. Et chaussure de sécurité recommandée.
Protection des mains :	Gants en caoutchouc ou en plastique imperméables recommandés.
Protection des yeux	Lunette de sécurité à protection intégrale recommandée.
Protection respiratoire	Appareil adéquat de protection respiratoire recommandé.

Tout équipement individuel de protection doit être en conformité avec les directives européennes et doit être entretenu et stocké en bon état d'utilisation. Lorsque, les opérateurs doivent être entraînés au bon usage des équipements de protection individuels fournis.

---

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Nature chimique :	Mélange de tensio-actifs + additifs
Aspect physique :	Liquide
pH :	Neutre

Couleur :	Incolore
Ionicité :	Anionique/non-ionique
Solubilité :	Soluble dans l'eau en toutes proportions.
Point éclair :	Non déterminé

---

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

Matières à éviter :	Peut réagir avec des oxydants forts.
Conditions à éviter :	Eviter les températures extrêmes et les conditions mouillées ou humides.
Décomposition :	Peut se produire au-delà de 100°C après évaporation du solvant. Dégage des oxydes de carbone, de sodium et de soufre lors de décomposition thermique.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

DL<sub>50</sub>(oral, rats) : Non déterminé  
Peut provoquer une irritation de la bouche et du tube digestif.

Peut provoquer une irritation notable des yeux, des muqueuses et de la peau.

---

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Effets sur l'environnement :	Ne pas rejeter dans les eaux superficielles. Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.
------------------------------	--

---

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Au cours de l'élimination des déchets ou excédents, éviter le contact avec les yeux et la peau.  
Porter des lunettes de protection, des gants, un vêtement de sécurité imperméables et un appareil adéquat de protection respiratoire.  
Ne pas rejeter dans les égouts.  
Ne mélanger à aucun autre déchet.  
Eliminer selon les législations locales ou nationales en vigueur  
Demander conseils auprès des autorités locales.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Pas de données actuellement disponible.

---

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Symbole : Xi – IRRITANT  
Xn – NOCIF

Phase de risque : R36/38 – Irritant pour la peau et les yeux.  
R41 – Risque de lésions oculaires graves.  
R65 – Nocif. Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Conseil de prudence : S26 – En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
S28 – Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau.  
S37/39 – Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Utilisation recommandée : agent mouillant.  
Détergent de désencollage.

---

**Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date mentionnée et sont donnés de bonne foi.**

**L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.**

**Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit**

---

N° de version : 0001

Date de révision : 10.2000